Le Catenai – Boucle VTT

Distance **21.7 km**

Départ (Commune de départ) :
PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX

GPS latitude :
49.1344

GPS longitude :
1.44898

Dénivelé : 312 D+

Chemins goudronnés : 10%

ITINÉRAIRE OUVERT AUX PRATIQUES SUIVANTES

A VTT
Durée : 02:00
Difficulté : Difficult

DESCRIPTIF

Etape 1 : Depuis le panneau de départ, prendre à gauche en direction de la Seine sur 150m. Prendre le premier chemin à gauche et l'emprunter jusqu'à la route. Prendre à droite jusqu'au calvaire.

Etape 2 : Au calvaire, suivre à gauche une allée forestière qui remonte la vallée de la Courbe. Passer devant le poteau des Quatre-Triages et gagner la ferme de la Malira.

Etape 3 : S'engager à gauche sur le chemin qui mène au hameau de Corville. Couper une route, continuer sur 50m, puis obliquer à gauche sur un chemin qui traverse tout droit les champs avant d'entrer dans la forêt de Vernon.

Etape 4 : Emprunter à droite l'allée forestière François 1er sur 1km. Elle dévale le coteau par de fortes descentes.

Etape 5 : En bas, tourner à gauche sur le chemin, puis suivre la D8 à gauche vers Pressagny-le-Val sur 500m. Au premier carrefour, emprunter à droite la rue Camille Isambard, franchir le ruisseau du Catenay (ancien moulin) et prendre la D10 à gauche.

Etape 6 : Au carrefour, prendre à droite en direction de Port Mort, la rue Lucien Lefrançois. En sortie du village prendre le premier chemin à droite. Au croisement prendre le chemin qui monte et qui rejoint la route d'Hennezis. > Variante entre les repères 6 et 9 bis (soit 2,3 km en moins): voir tracé en tirets sur la carte.

Etape 7 : Monter à droite et en haut à la ferme du Thuit prendre à gauche le chemin. Suivre l'allée et continuer dans le bois jusqu'à l'intersection du bois privé et public. Prendre à gauche le chemin qui descend jusqu'au champ de Port- Mort.

Etape 8 : Prendre à droite sur 250m. Continuer toujours à droite en direction du château de Port-Mort. Continuer tout droit, en passant à côté de la grande allée du chemin des vignes. Aller jusqu'à la D313. Prendre en face, longer le mur du château jusqu'au croisement et prendre à gauche en direction de la Seine.

Etape 9 : A gauche suivre le chemin qui longe la Seine et le chemin de halage sur 800m. A la deuxième intersection, prendre à gauche la rue de Seine qui va vers la ferme. Prendre à droite la rue de Falaise et suivre le chemin jusqu'à la prochaine route jusqu'au cimetière, passer la ferme et suivre le chemin qui mène au centre équestre et en direction de Notre-Dame-de l'Isle.

Etape 10 : A l'entrée du village, prendre la deuxième sente à droite et rejoindre les bords de Seine. Les longer jusqu'à Pressagny-l'Orgueilleux. Longer le muret du château et Tourner à gauche pour rejoindre la place de la

mairie

Etape 11 : De la place de la mairie, prendre à gauche la D313 et la suivre sur 150m. Au premier carrefour, prendre à droite la rue de la Marette et rejoindre le point de départ.